#### DÉBAT PUBLIC SUR L'EAU POTABLE EN ÎLE-DE-FRANCE

### Quelle eau du robinet, aujourd'hui, demain, au quotidien ?

La Commission nationale du débat public a décidé d'organiser un débat public sur le projet de nouveau procédé de traitement de l'eau potable porté par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), qui concerne 4 millions de Franciliens et Franciliennes.

#### Vous avez 5 minutes?

Partagez votre point de vue en répondant à quelques questions! Avant chaque question, **découvrez des éléments d'informations** sur la gestion de l'eau en France et en Île-de-France, ainsi que le projet porté par le SEDIF.



Un débat public organisé par



Vous pouvez répondre à ce questionnaire sur papier et nous le renvoyer par voie postale à :

Commission nationale du débat public (CNDP) 244, bd Saint-Germain 75007 Paris Ou le remplir en ligne, en scannant ce QR code :



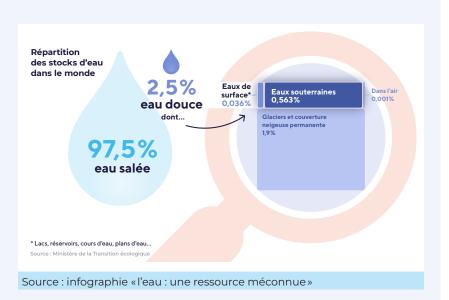


#### L'eau : une ressource naturellement rare

L'eau salée et l'eau de source constituent l'ensemble des réserves d'eau de la Terre : 97,5 % de l'eau sur Terre est salée, 2,5 % de l'eau douce.

Les effets du changement climatique modifient déjà cette situation : fonte des glaciers, sécheresses, baisse des précipitations, de la recharge des nappes, des débits des cours d'eau, augmentation du niveau de la mer, etc...

Pour l'eau potable que nous consommons, des prélèvements d'eau douce sont effectués : 68 % dans les nappes souterraines, 32 % dans les fleuves, lacs, barrages, rivières, etc.



## Parmi les critères ci-dessous, quelles sont vos 3 attentes prioritaires en matière d'eau du robinet ?

(Numéroter de 1 à 3 les 3 critères prioritaires parmi les 9 proposés)

- Une eau disponible en quantité suffisante
- Une production d'eau qui n'entraîne pas ou peu de conséquences sur l'environnement (consommation énergétique, prélèvement de la ressource)
- Une gestion de l'eau par les pouvoirs publics
  - Une gestion de l'eau confiée à une entreprise privée
- Un prix bas
  - Une eau du robinet sans goût
- Une eau du robinet sans calcaire
- Une eau qui respecte les normes sanitaires
- Une information fiable sur la qualité de l'eau (pollution bactériologique ou chimique)



#### Les défis à relever pour le traitement de l'eau

Gestion d'une ressource commune, augmentation de la population, concurrence entre les usages (agriculture, tourisme, industrie...), lutte contre les pollutions: autant de défis à relever pour les pouvoirs publics et les acteurs de l'eau. Face à ces défis, plusieurs types d'actions doivent être menées :

- Pour réduire la pollution en amont des rivières (démarche « préventive »)
- Mais aussi améliorer le traitement de l'eau potable en aval (démarche « curative »).

À la lecture	de ces éléments, comment vous positionnez-vous?
Selon vous,	les efforts devraient porter en priorité sur :

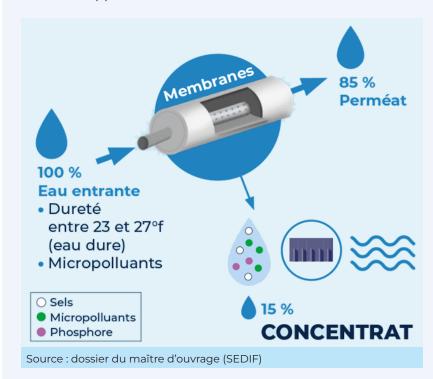
Un seul choix possible

L'amélioration et la protection de la ressource en amont (démarche « préventive »)
L'investissement dans de nouveaux dispositifs de traitement de l'eau en aval (démarche « curative »)
Ne sait pas



#### Le traitement des micropolluants proposé par le SEDIF

Le SEDIF souhaite réaliser un projet de **traitement de l'eau par filtration membranaire** sur ses principales usines pour réduire au maximum les micropolluants (dont les effets restent aujourd'hui mal évalués) présents dans la Seine, l'Oise, et la Marne, ses trois principales sources d'approvisionnement.



Ce projet, d'un coût de 870M€, entraînerait notamment une augmentation de la consommation énergétique des usines (+88 GWh par an soit environ le double de la consommation actuelle) pour le fonctionnement de la technologie, ainsi gu'une augmentation de 15% des prélèvements d'eau. Ces volumes d'eau prélevés en plus par le SEDIF seront ensuite **restitués** dans le milieu naturel sous forme de «concentrats» (une eau chargée en micropolluants issus de la ressource).

#### À la lecture de ces éléments, comment vous positionnez-vous ?

(Classer par ordre de priorité : 1 = pas prioritaire du tout, 5 = très prioritaire)

Recourir aux technologies de pointe pour éliminer le maximum de polluants dans l'eau du robinet

2	3	4	J

Limiter au maximum les prélèvements en eau, les pollutions des milieux naturels et l'empreinte énergétique dans le traitement de l'eau

1	2	3	4	5

# La suppression du calcaire dans l'eau du robinet proposé par le SEDIF

Ce projet de filtration membranaire promet une eau «sans calcaire», qui permettrait, selon le SEDIF, de **réduire la consommation d'eau en bouteille, de détergents et de savons** chez les particuliers. Pour le SEDIF, l'allongement de la durée de vie des appareils électroménagers grâce à l'élimination du calcaire favoriserait également la **réduction des consommations d'énergie**, compensant ainsi l'augmentation de la consommation électrique de ses usines.

## À la lecture de ces éléments, jugez-vous important de réduire le calcaire dans l'eau du robinet ?

(Classer par ordre d'importance : 1 = pas important du tout, 5 = très important)

 1
 2
 3
 4
 5

 O
 O
 O
 O

# La suppression du chlore dans l'eau du robinet proposé par le SEDIF

Le SEDIF affirme que son projet permettrait de distribuer une eau «sans chlore». Le chlore est actuellement utilisé pour détruire les bactéries, les germes vivants et les matières organiques. Cependant, le chlore peut donner un goût à l'eau du robinet.

Selon les enquêtes annuelles de satisfaction du SEDIF, environ **75% des usagers sont satisfaits** du goût et du taux de chlore dans l'eau du robinet qu'ils consomment.

## À la lecture de ces éléments, jugez-vous important de réduire le chlore dans l'eau du robinet ?

(Classer par ordre d'importance : 1 = pas important du tout, 5 = très important)

1 2 3 4 5 O O O O

#### Les procédés alternatifs pour traiter l'eau

Pour le SEDIF, la technique de filtration membranaire représenterait la meilleure technologie de traitement pour atteindre les 3 objectifs suivants : « une eau pure », sans calcaire et sans chlore. D'autres procédés existent mais sont jugés moins efficaces par le SEDIF qui prévoit d'investir 870 M€ dans la technique de filtration membranaire. Ce coût se répercuterait sur la facture d'eau des usagers (augmentation estimée de 3€ à 4€ par mois et par foyer selon le SEDIF).

Selon les enquêtes annuelles de satisfaction du SEDIF, les usagers sont très satisfaits du service de l'eau, avec des résultats avoisinant **90% de satisfaction**.

À la lecture de ces éléments, comment vous positionnez-vous ? Selon vous Un seul choix possible
Le projet du SEDIF est justifié par les bénéfices attendus
Des alternatives moins coûteuses doivent être explorées
Ne sait pas



# Énergie, environnement, solidarité entre territoires... de multiples sujets de débat



#### Énergie

Les nouvelles technologies de traitement de l'eau risquent d'être très énergivores. Néanmoins, selon le SEDIF, une eau de meilleure qualité rend les appareils (électroménagers notamment) moins consommateurs et plus durables. Une partie du débat portera également sur les travaux de raccordement électrique qui seront à réaliser.



#### **Environnement**

Les membranes à haute performance retiennent davantage de polluants que les techniques actuelles. Cependant, cette technologique a pour conséquence de créer des «concentrats», c'est-à-dire des volumes d'eau concentrés en polluants, qui seraient rejetés dans les cours d'eau. Pour le SEDIF, leur impact écologique serait négligeable.



#### Solidarité entre territoires

Les réseaux d'eau sont interconnectés, de sorte qu'en cas de défaillance d'un réseau, des secours mutuels sont possibles. Qu'adviendra-t-il de cette solidarité entre territoires si les qualités d'eau deviennent trop différentes entre ceux recourant aux technologies les plus avancées et les autres ?



#### **Société**

Des débats portent sur la tarification de l'eau, qu'il s'agisse de protéger les usagers les plus précaires ou d'inciter à la sobriété.



#### Alternatives au projet

Des technologies alternatives à la filtration par membranes à haute performance ont été étudiées.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces questions, rendez-vous sur le site du débat debatpublic.fr/eau-potable-idf





# Avez-vous d'autres remarques, observations ou questions ?

## Pour mieux vous connaître

Quel est votre code postal?

١.	<b>/</b> 01	ıc	ôtoc	

- Femme
- Homme
- Ne souhaite pas répondre

## Inscrivez-vous à notre lettre d'information!

Votre email

Les données collectées seront uniquement utilisées pour vous envoyer des informations en lien avec votre inscription, ou avec le débat public Eau potable en Île-de-France (newsletter du débat).

Pour l'exercice de vos droits de retrait, de modification, d'accès, de suppression, et de droit à l'oubli, merci de contacter : <a href="mailto:dpd@debatpublic.fr">dpd@debatpublic.fr</a>. Ces droits peuvent s'exercer à tout moment. Vous avez aussi un droit de recours auprès de la CNIL.

# Un grand merci pour votre participation!

L'ensemble des contributions sera analysé, synthétisé et transmis à l'équipe du débat.

Retrouvez toute l'information du débat



